

EAU, EDUCATION / JEUNESSE

**LE DÉPARTEMENT LANCE SON
AQUATHON !**

© Département de Seine-et-Marne

Prolongement du concours jusqu'au 9 février 2024. Son objectif : sensibiliser les collégiens seine-et-marnais sur l'importance de la ressource en eau, d'éduquer les élèves sur les problèmes liés à la qualité de l'eau et à la pénurie d'eau, d'encourager des comportements respectueux de l'environnement pour économiser l'eau au sein du collège.

Créé le: 15/12/2023

Qui peut s'inscrire ?

Le concours « AQUATHON » est ouvert à tous les collégiens seine-et-marnais de 5^e et de 4^e.

Il permet aux élèves et aux équipes éducatives de proposer des actions en faveur de l'amélioration et la préservation de la ressource en eau au sein de leur établissement.

Quels sont les thèmes ?

Vous avez la possibilité de vous positionner sur une ou plusieurs de ces 4 thématiques :

1. Économie d'eau au collège
2. Gestion des eaux pluviales au collège
3. Eau et Biodiversité dans mon établissement
4. Sensibilisation

Les récompenses



Les lauréats seront sélectionnés par un jury composé d'élus, d'experts et d'agents départementaux.

Trois prix sont décernés :

- Prix départemental : le collège lauréat verra son projet mis en œuvre dans son établissement
- Prix coup de cœur du jury
- Prix de l'originalité



Les projets ne devront pas impliquer d'aménagement nécessitant de modifier le bâti des infrastructures des établissements sous peine d'irrecevabilité.

Calendrier

- Date inscription : 15 décembre 2023
- Date fin d'inscription : 9 février 2024
- Transmission des projets : clôture le 1^{er} avril 2024
- Remise des prix : juin 2024

Inscription au concours « AQUATHON »



Règlement du concours Aquathon 2023-2024 PDF - 458.28 Ko (/sites/default/files/media/downloads/reglement-du-concours-aquathon-2023-2024.pdf)